Cours CCDL Luxembourg

Par **hema001**, le **02/07/2010** à **12:12**

Bonjour,

J'aimerai m'inscrire au cours CCDL au luxembourg, mais comme je travaille, je ne pourrais pas venir aux cours tous les jours. Est-ce que quelqu'un pourrait me passer se cours pour que j'étudie par moi-même!!!

Ou éventuellement, me donner des cours, me je le paierai....

Merci,

Hema

Par **sandra2**, le **03/10/2010** à **12:26**

salut,
Je me suis également inscrite aux ccdl 2010/2011. Je travaille tous les jours et je n'ai que quelques jours de congé avant la fin de l'année. Je peux prendre congé de temps en temps et assister aux cours mais ce sera pas facile.
Si quelqu'un pouvait assister aux cours et me les filer j'en serai très reconnaissante.
Comprenez-moi bien, c'est pas que j'ai pas envie d'aller aux cours mais c'est impossible sinon je risque de perdre mon emploi.
Je suis également disposée à payer pour avoir les cours.
Ce serait bien si tous ceux dans notre situation pouvait se regrouper et se mettre d'accord pour sacrifier quelques jours de congé et assister aux cours et ensuite les partager avec le groupe. Mais cela ne sera possible que si tout le monde joue le jeu.
Dites-moi ce que vous en pensez.
A bientôt

Par **sandra2**, le **31/01/2011** à **12:47**

bonjour,

voilà je dois passer les examens d'option du ccdl 2010/2011 fin février mais malheureusement je n'arrive pas à récupérer les cours. Même pour les cours du tronc commun, je n'ai pas

réussi à avoir les cours de cette année, donc j'ai du réviser ceux qu'on m'avait donnés, datant de 2005, donc très loin d'être à jour.

Donc, j'envoie ce message dans l'espoir qu'il y aurait-il quelqu'un qui pourrait me fournir les cours suivants, même ceux de l'année dernière.

Droit international privé
Droit du travail : Naissance et vie du contrat de travail
Droit bancaire
Législation sur le secteur financier
Droit fiscal
Le contrat de bail
Droit des assurances
Droit patrimonial de la famille
Merci infiniment

Par **LeFranc**, le **28/07/2011** à **09:53**

Bonjour a tous,

je voulais savoir si certains d'entre vous aurais conserves les versions electroniques des cours du CCDL (mises a disposition sur le net par le CCDL) des cours suivants pour 2010-2011:

- la profession d'avocat au GD de Luxembourg (Thewes)
- les faillites, gestion controlee et liquidation (Yvette Hamilius)
- droit penal et procedure penale ;
- droit bancaire ; et
- organisation juridictionnelle et procedures judiciaires.

Cela me permettrai de les imprimer. J'ai les cours en version papier mais ils sont relies et termocolles, du coup, impossible a photocopier.

Je vous remercie de bien vouloir m'aider si vous le pouvez.

LeFranc

Par **cathy11**, le **03/11/2011** à **06:49**

Bonjour à tous,

Je suis inscrite aux CCDL 2011/2012, cependant je travaille tous les jours et il m'est impossible d'assister aux cours.Je me permets donc d'envoyer ce message en espérant que quelqu'un aurait à sa disposition les cours suivants:

- Statuts et ppes fondamentaux des professions de droit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- Procédure pénale.
- Procédure administrative.
- Eléments de droit commercial.
- Notion de base législation sur le secteur financier.

Merci infiniment.

J' ai déjà quelques uns des cours en versions électroniques qui ne sont actuellement pas disponible mais dont je suis tout à fait disposer à communiquer. (institutions et sources de droit lux/ faillites/ statut des étrangers/ droit du travail).

A bientôt

Par **hephep13**, le **19/12/2011** à **07:33**

Bonjour,
je suis dans le même cas que toi. J'ai des cours de 2009/2010 si ça peut t'intéresser.

de mon côté j'aurais un besoin assez urgent des cours de droit du travail. si tu peux me les passer...

merci et à bientôt

Par **fuck off**, le **20/07/2016** à **18:50**

C'est quand même de l'abus, vous travaillez, vous vous faîtes 3000 euros par mois, moi je vis avec 400 euros et ils sont dépensés dans le train! J'assiste à tous les cours pour valider mon années aux plus vite, je me lève à trois heure du mat et je termine à la nuit, faut faire des choix les gars! et vous vous voulez qu'on vous dépose les cours sur un plateau. Moi aussi je pourrais bosser pour pour une quelconque banque et manger à tous les râteliers.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2016** à **07:50**

Bonjour

Je comprends votre coup de gueule, mais il est peu probable que les personnes de ce sujet réagissent étant donné qu'il date de 2011.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés